

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE
ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

Par le
Syndicat de l'UPA Beau Vallon

Avril 2007

POUR UNE AGRICULTURE VIABLE ET RENTABLE

Lors du congrès du Syndicat de l'UPA de Beau Vallon, tenu le 7 septembre 2006, les membres présents ont jugé primordial de se prononcer sur l'avenir de l'agriculture par le biais de cette vaste consultation qu'est la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Les productrices et producteurs des municipalités de Saint-Damase, Saint-Pie, Sainte-Madeleine et Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (la ceinture verte de la Ville de Saint-Hyacinthe) ont décidé de faire part à la Commission des problèmes criants qu'ils vivent de plus en plus mais aussi de leur constat de ce que devient l'agriculture au Québec. Ils proposeront aussi, puisque c'est le but recherché, des pistes de solutions.

À propos de Beau Vallon

Situé sur le territoire de la MRC Les Maskoutains, le syndicat de l'UPA Beau Vallon est affilié à la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe et compte 489 productrices et producteurs avec un taux de membership à l'UPA de 99.80 %. Il est le 4^e en importance en nombre de fermes sur le territoire de la Fédération de l'UPA Saint-Hyacinthe (Montérégie-Est).

Les 489 productrices et producteurs de Beau Vallon représentent 24,5 % de tous les producteurs de la MRC (1997 au total).

Grâce à la qualité exceptionnelle des sols (argilo-limoneux), l'agriculture est diversifiée et compte une vingtaine de productions différentes, principalement végétales :

- les grandes cultures;
- les productions maraîchères, incluant les légumes de transformation;
- la production porcine;
- la production laitière.

La contribution des fermes au développement économique des municipalités est importante. À titre d'exemple, les taxes foncières payées par l'agriculture représentent un très fort pourcentage du total des taxes payées aux municipalités de notre territoire (Saint-Damase 42 %, Saint-Pie 59,23 %, Sainte-Madeleine paroisse 27 %). La proximité relative des grands centres, dont la ville de Saint-Hyacinthe et l'accès à la rivière Yamaska, en font aussi un territoire très recherché par les citoyens en quête d'un retour à la campagne. Hélas, ce phénomène apporte son lot de pressions sur le territoire agricole environnant.

La MRC Les Maskoutains, aussi appelée la Technopole Agroalimentaire, dispose aussi d'une expertise enviable au niveau de la recherche, de la formation en agriculture ainsi que de la transformation (Institut des Technologies agricoles, Faculté de médecine vétérinaire, le CIAQ, l'Institut de recherche en développement agroalimentaire, Olymel, Damafro, Exeldor, etc.). Nous croyons cependant que sans une agriculture prospère et diversifiée, et sans la proximité de la matière première, il aurait été beaucoup moins intéressant pour ce type d'institutions et d'usines de s'établir dans notre région.

La Commission est l'occasion de rappeler l'apport économique considérable qu'est l'agriculture dans le développement de la spécificité agroalimentaire de notre région « technopole » et de faire reconnaître à tous les acteurs de cette technopole, y compris le gouvernement du Québec, l'importance d'assurer la pérennité de l'agriculture dans notre région.

Agir sur la crise

Seulement voilà, l'agriculture vit une crise sans précédent et ses conséquences se font de plus en plus ressentir dans notre secteur.

Les agriculteurs font face à une baisse dramatique de leurs revenus nets, ce qui fait fondre chaque année le capital qu'ils ont mis une vie à amasser. L'état de santé psychologique des productrices et des producteurs est devenu alarmant. Le taux de suicide chez les agriculteurs devient de plus en plus préoccupant. Il est urgent que les gouvernements réagissent et que les citoyens prennent conscience qu'un pays qui ne soutient pas son agriculture est un pays sans avenir. Toute l'industrie qui gravite autour de l'agriculture bénéficie d'une agriculture prospère. La crise qu'on vit présentement aura nécessairement des répercussions sur l'économie régionale et provinciale. Il faut dès maintenant que tous soient conscients que cette crise de l'agriculture aura éventuellement des répercussions sur toute la société. La crise dans toute la filière porcine, provoquée par l'annonce de la fermeture des usines Olymel de Saint-Valérien et Saint-Simon, en est un exemple éloquent. La perte d'emplois très bien rémunérés aura un impact majeur sur l'économie locale des municipalités avoisinantes.

Les productrices et producteurs de Beau Vallon ont été étonnés, voire estomaqués, de constater que 62 % des revenus des familles agricoles proviennent de l'extérieur. Avec la crise actuelle des revenus, on peut imaginer que ce pourcentage est à la hausse. Est-ce à dire que l'agriculture n'en sera qu'une à temps partiel ? Cette forme d'agriculture n'a pourtant rien d'attrayant pour la relève qui ne comptera pas ses heures pour démarrer son entreprise agricole. Cette relève potentielle préférera, surtout si elle est très scolarisée, choisir un autre métier où elle pourra espérer vivre décemment. Non seulement les agriculteurs repoussent le moment de la retraite, mais les jeunes se découragent, conscients qu'ils sont incapables de prendre la relève dans les circonstances actuelles.

Il est urgent que la gestion de la crise des revenus agricoles devienne une responsabilité collective, que le gouvernement agisse en agriculture au même titre qu'il soutient des compagnies à cause de leur importance économique et sociale dans leur milieu. Pensons au contrat sans appel d'offres accordé à Bombardier par le gouvernement du Québec à cause des retombées que cette entreprise génère pour l'économie locale (région de La Pocatière).

Environnement

Avec les années, les Québécois se disent de plus en plus préoccupés par l'environnement. Le sujet, on le sait, est très à la mode. Mais alors que tout le monde parle de protéger l'environnement, combien font de réels efforts ? On n'a qu'à regarder combien de véhicules automobiles stationnés fonctionnent l'hiver pour les réchauffer, l'été pour les climatiser. Plusieurs citoyens se battent contre des projets d'implantation de bâtiments d'élevage près de chez eux au nom de la préservation de la qualité de l'eau, mais ne disposent même pas d'installations sceptiques conformes ? Combien continuent de « laver » leur asphalte avec l'eau du robinet ? Tous les efforts nécessaires sont faits pour avoir la plus belle pelouse du quartier en y ajoutant tous les engrais et les pesticides jugés indispensables mais, par ailleurs, on accuse l'agriculture d'être la seule à rejeter le phosphore dans les cours d'eau du Québec.

Si ces paradoxes vous semblent choquants, imaginez le sentiment des agriculteurs; car ceux-ci y sont confrontés régulièrement, c'est-à-dire chaque fois qu'ils sont accusés d'être responsables de polluer l'environnement. Les citoyens, qui font de telles affirmations, ne sont pas conscients de leurs agissements et démontrent qu'ils méconnaissent les réalités du monde agricole. On exige de nous la pomme parfaite, sans piqure et sans tavelure mais on la veut exempte de pesticides. Qui de nous est prêt à choisir, au comptoir des fruits et légumes, la laitue tachée, le brocoli rempli de bibittes, la tomate déformée, etc ?

Il faudrait que les consommateurs soient conséquents avec leurs choix. Les gouvernements ont un rôle déterminant à jouer pour les éduquer à ce sujet, mais aussi pour aider le monde agricole à faire connaître aux Québécois tous les efforts déployés par les agriculteurs au cours des dernières années à réduire les pressions sur l'environnement. Des actions concrètes telles que la diminution sensible des engrais et des pesticides, le travail minimum du sol, l'aménagement de bandes riveraines, l'implantation de haies brise-vent, l'utilisation optimale des engrais organiques, etc.

Les producteurs de Beau Vallon ont l'impression que pour la société, il y a des formes de pollution plus « acceptables » socialement. En ne reconnaissant pas les efforts des productrices et producteurs et en les écrasant sous les réglementations, une grande partie de la société se donne bonne conscience et continue de polluer allègrement en faisant porter l'odieux du problème à 1,6 % de la population.

Il est impératif d'expliquer aux citoyens que de telles exigences augmentent le fardeau financier des agriculteurs sans que cela se traduise par une amélioration de leurs revenus. Les productrices et producteurs refusent de continuer à assumer seuls le prix d'un virage vert. Il est difficile, voire impossible, de supporter seuls les coûts de ce « virage vert » et de rester compétitifs face aux autres pays qui n'ont pas de règles environnementales aussi sévères.

La Commission doit servir à définir les assises d'un contrat social entre les producteurs et les consommateurs en conciliant notre besoin d'en vivre mais aussi des préoccupations légitimes des citoyens par rapport à l'environnement.

Les gouvernements ont la responsabilité de s'assurer que les pressions exercées par les citoyens sur l'agriculture sont vivables et viables pour le monde agricole. Cela se traduit par la mise en place de programmes et de budgets nécessaires pour aider les producteurs à répondre aux exigences environnementales.

Aménagement du territoire

Les pressions sur l'agriculture ne sont pas seulement environnementales. Elles s'intensifient sur l'utilisation et l'occupation du territoire agricole. Au nom du développement économique, ou quelle qu'en soit la raison, on ne doit plus laisser aux municipalités, aux MRC, aux citoyens, aux grandes corporations (Ultramar et Hydro-Québec), la possibilité de s'appropriier le territoire agricole. Les différents développements, qu'ils soient domiciliaire, énergétique, économique, industriel, etc. sont réalisés en vase clos sans tenir compte de l'impact des uns sur les autres. Nous pensons que le développement anarchique sur le territoire doit cesser. ***Il faut développer une vision à long terme qui permettra d'arrêter le gaspillage du jardin qui nourrit les Québécois.*** Car lorsque qu'il n'y aura plus de jardin à cultiver, comment se nourrira le citoyen ? Veut-on en arriver à devoir compter sur d'autres pays pour assurer notre approvisionnement alimentaire ?

Dans le document de consultation de la commission (p41), on dit que « ...les MRC, de par leurs pouvoirs et responsabilités participent à l'expansion et l'encadrement des activités agricoles et agroalimentaires... ». On dit aussi « que le milieu municipal a l'obligation légale de favoriser l'utilisation prioritaire du sol des zones agricoles à des fins d'agriculture et de veiller à la coexistence harmonieuse des usages agricoles... ».

Comme habitants d'une des MRC les plus agricoles du Québec, les productrices et producteurs ont fait le triste constat que plus les MRC et les municipalités ont de pouvoir dans ce domaine, plus grands sont les problèmes de cohabitation et d'aménagement du territoire.

Depuis que le monde municipal s'est vu confier la responsabilité de favoriser la cohabitation entre les activités agricoles et non agricoles (1997), nous avons pu constater l'apparition d'une panoplie de réglementations de plus en plus invivables pour les agriculteurs. Les pressions des citoyens justifiant ce geste.

Dans les MRC, les règlements de contrôle intérimaire (RCI) adoptés n'ont servi qu'à augmenter les pressions sur l'agriculture, par une réglementation abusive à l'égard de certaines productions (zonage de production, application de la notion de vents dominants, obligation d'installer un toit sur les fosses, des distances séparatrices contraignantes). Mentionnons aussi l'exemple des consultations publiques qui tournent au cirque et qui ne font qu'envenimer les relations entre les citoyens agriculteurs et les non agriculteurs.

Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'il est urgent que le pouvoir de réglementer les activités agricoles en zone agricole soit rapatrié par le gouvernement afin d'assurer une équité et une uniformité dans la réglementation des activités agricoles en zone agricole.

Ce qui reste du territoire agricole doit à tout prix être sauvegardé. Il ne doit pas appartenir aux MRC et aux municipalités d'en déterminer les usages. De part sa structure, la Commission sur la protection du territoire agricole (CPTAQ) assure une protection neutre et indépendante du territoire et elle a, plus que jamais, sa raison d'être. Il faut qu'elle continue d'être la gardienne du territoire agricole au Québec.

Si un animal et une plante peuvent être considérés comme des espèces menacées parce qu'ils sont en voie de disparition et qu'ils font alors l'objet d'une réglementation nationale ou provinciale sévère pour les protéger, il devrait en être ainsi pour le territoire agricole. Puisqu'il ne reste plus qu'une très faible proportion du territoire, 2 %, réservé aux activités agricoles, il faut à tout prix le préserver et ne plus laisser les instances régionales en disposer en fonction de considérations économiques.

Provenance des produits, identification et étiquetage

De plus en plus de gens sont préoccupés par la santé des Québécois. Dans le document de consultation, il est écrit que l'un des enjeux de l'agriculture et de l'agroalimentaire est de créer des environnements propices à l'adoption de saines habitudes alimentaires. Nous croyons que cette responsabilité ne nous incombe pas mais appartient au gouvernement. Notre mission est de fournir des aliments diversifiés et de qualité, pas de proposer aux citoyens de changer leurs habitudes alimentaires. La prise de conscience doit s'élargir à une dimension sociale et les productrices et producteurs, de leur côté, s'engagent à fournir des aliments sains.

Depuis plusieurs années, l'UPA a démontré aux consommateurs que ce sont les Québécois qui bénéficient du panier d'épicerie le moins cher au monde. Cependant, il nous apparaît important de clarifier cet état de fait. Est-ce que le panier d'épicerie doit contenir des produits du Québec ? Est-ce qu'il doit contenir des aliments produits avec des normes environnementales strictes ? Est-ce que la provenance des produits (transformés ou non) que ce panier contient doit obligatoirement être indiqué ?

À ces questions, il serait profitable à tous, agriculteurs et consommateurs, de pouvoir répondre oui. Malheureusement, les productrices et producteurs n'ont pratiquement aucun contrôle sur le marché. Le pouvoir des grandes chaînes de distribution est tellement grand que c'est maintenant elles qui contrôlent la provenance des produits. Prenons l'exemple de Loblaw's qui, sept ans après l'acquisition de Provigo, a déménagé son centre de gestion des approvisionnements à Toronto.

De même, le prix que reçoivent les productrices et producteurs devrait couvrir leurs coûts de production si on veut pouvoir continuer d'offrir des produits diversifiés et de qualité. Il est inquiétant de constater que dans la chaîne agroalimentaire, tous font des profits, sauf les producteurs.

Il ne faut pas seulement vendre le panier d'épicerie le moins cher, mais il faut le vendre à un prix équitable pour permettre aux agriculteurs de vivre de leurs productions. Ne pourrions-nous pas reporter de quelques jours la Journée de l'affranchissement alimentaire qui a eu lieu le 6 février, ce qui permettrait aux productrices et producteurs de recevoir un juste prix en fonction du marché, c'est-à-dire des consommateurs, sans avoir à dépendre de subventions pour recevoir leurs coûts de production ?

Autre élément important, les consommateurs ne sont pas assez informés sur la provenance des produits qu'ils achètent à l'épicerie. Même la personne la mieux intentionnée va s'y perdre : le principal ingrédient dans un pot de cornichons identifié « *produit du Canada* » vient de l'Inde! Dans notre secteur, nous avons des producteurs de légumes de conserverie. Certains ont vu leurs superficies diminuées, d'autres leurs contrats annulés car l'approvisionnement de haricots ou de concombres est maintenant assuré par des importations de l'Asie. Et tout ça, à l'insu du consommateur qui, de bonne foi, continue à s'approvisionner de la même marque de commerce en pensant que c'est un produit d'ici.

Il est important que le gouvernement du Québec appuie les productrices et producteurs québécois dans leurs démarches auprès du gouvernement canadien pour clarifier sa réglementation en matière d'identification des produits :

- *La provenance des produits doit être clairement identifiée pour ainsi avoir un meilleur contrôle sur les produits qui entrent au pays. D'où viennent-ils ? Où sont-ils transformés ? Qu'est-ce qui y est ajouté ? Quelles sont les normes d'hygiène et de salubrité ? Quelles sont les règles d'application de pesticides et de normes de résidus ?*
- *L'étiquetage des produits devrait clairement indiquer ce que contient le produit.*
- *Il faut revoir la réglementation sur l'étiquetage et réserver la définition de « produit du Canada » aux réels produits canadiens.*

- *L'approvisionnement en produits québécois devrait être une priorité, surtout en période de disponibilité. Par exemple, les fraises de la Californie ou de la Floride ne devraient pas être offertes au moment où arrivent les fraises du Québec.*
- *Il faut changer la réglementation actuelle pour obliger l'achat d'une plus grande part de produits québécois par les trois grandes chaînes alimentaires que sont Loblaws, Sobey's et Métro.*
- *Organiser une campagne nationale de sensibilisation et d'identification des produits québécois à l'épicerie pour favoriser l'achat local.*

Il faudrait soutenir les productrices et producteurs qui désirent développer des marchés de niches, des produits régionaux, des produits du terroir.

Enfin, il faut et ce, dès le plus jeune âge, sensibiliser les consommateurs à l'importance de l'achat local en démontrant tous les avantages qui y sont rattachés quant à la qualité, au prix et à l'apport économique pour le Québec.

Et pour financer cette campagne de sensibilisation à l'achat de produits québécois, il faut penser à une forme de taxe prélevée sur les entreprises de transformation et sur les grandes chaînes de distribution en fonction de leurs ventes. Que l'on s'inspire de la taxe de 2 \$ sur chaque nuitée à l'hôtel qui sert à financer le tourisme en région! Ou encore la taxe sur l'achat de pneus neufs pour financer leur recyclage!

Mondialisation et soutien de l'État

L'échec du dernier cycle de négociations à l'OMC fait réfléchir. La mondialisation, loin de satisfaire tous les pays, démontre au contraire que l'ouverture des marchés fait du tort à l'agriculture et ce, pas seulement au Québec, mais bel et bien partout dans le monde. Il est important que les gouvernements continuent de défendre ardemment les acquis et les programmes agricoles du Québec qui, par ailleurs, font l'envie de bien d'autres pays.

Est-ce que la mondialisation des marchés a pour but exclusif de ne garder en vie que les grandes multinationales et faire « crever » tous les petits pays producteurs de denrées alimentaires, ainsi que tous les marchés de niches ? Ne peut-on pas, comme société, être plus protectionniste pour nos propres marchés ? C'est aussi une responsabilité sociale du consommateur d'acheter des produits qui font rouler leur propre économie et non celle des États-Unis ou de la Chine. Prenons l'exemple de la bataille des producteurs de lait contre les importations de substances laitières qui remplacent le lait et la crème dans certains produits laitiers. Leur campagne de sensibilisation a eu pour effet de conscientiser les consommateurs. Les ventes de crème glacée de la Laiterie Coaticook augmentent parce que les consommateurs, informés de la situation, l'achètent justement parce qu'elle est faite de lait québécois!

D'un côté, les secteurs de la transformation et de la distribution répètent que l'entreprise à dimension humaine est une utopie dans un contexte de mondialisation, tandis que de l'autre côté la population nous dit qu'elle souhaite voir plus de petites fermes sur le territoire parce que ça fait joli et que ça les reconforte dans leur vision bucolique de l'agriculture. Que doit faire le secteur agricole face à ce paradoxe ? Quel mal y a-t-il à assurer notre sécurité alimentaire comme peuple ? Nous croyons que le modèle québécois devrait permettre aux entreprises agricoles de faire un choix quant à la taille de leur ferme et qu'il permette d'en vivre décemment. Les prix sont les mêmes que durant les années soixante-dix mais le prix des intrants, lui, a décuplé.

Il est inquiétant de constater tout ce qu'on laisse passer à nos frontières (ingrédients laitiers, œufs, etc.) mais que les États-Unis, eux, ne ratent pas une occasion de fermer leur frontière (barrières tarifaires, maladies, vache folle, droit compensatoire dans le bois, etc). Pourquoi l'État ne pourrait pas être aussi interventionniste que les États-Unis ? Sont-ils les seuls à pouvoir être protectionnistes ?

Les productrices et producteurs constatent depuis la mise en place du PCSRA, que ce programme fédéral est bien loin de les satisfaire. En effet, rares sont ceux qui ont bénéficiés d'une aide financière de ce programme compte tenu qu'il ne « déclenche » pratiquement jamais.

Il est urgent de se doter d'un « Farm Bill » canadien. Il serait intéressant de voir comment les États-Unis ont créé leur programme et s'en inspirer pour produire le nôtre qui serait adapté aux réalités agricoles d'ici et aux besoins de nos agriculteurs. Si l'interventionnisme fonctionne aux États-Unis, pourquoi pas au Québec ?

Nous devons être inventifs et trouver, avec l'ensemble des intervenants de la filière, une façon d'être aussi protectionniste que les Américains, sans pour autant nuire aux règles de l'OMC. Cela est possible et doit passer, entre autres, par des soutiens directs aux efforts des productrices et producteurs en environnement ou pour développer des marchés de créneaux.

Conclusion

Par le biais de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, nous avons voulu, comme groupe mais comme productrices et producteurs avant tout, insister sur le fait que l'agriculture vit une crise importante. Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait tous les constats, ni apporté toutes les solutions. Mais nous avons fait ressortir ce qui est le plus frappant et urgent et, souhaitons-le, proposer des solutions à long terme.

En résumé, les priorités que nous avons établies sont les suivantes :

- *L'établissement, de concert avec tous les intervenants, d'un contrat social viable et rentable pour toute la filière agroalimentaire et où les productrices et les producteurs pourront eux aussi tirer leur épingle du jeu.*
- *La mise en place de budgets nécessaires aidant les productrices et producteurs à répondre aux exigences environnementales.*
- *Le rapatriement du pouvoir de réglementations des activités agricoles en zones agricoles vers l'État.*
- *Une réglementation efficace sur la provenance des produits, l'étiquetage, l'approvisionnement, assortie d'une campagne nationale de sensibilisation à l'achat de produits d'ici.*
- *L'établissement d'un « Farm Bill » canadien adapté aux besoins de nos agriculteurs.*

Chaque jour, les productrices et producteurs du Québec remplissent leur part du contrat social qui les lie avec la population en leur fournissant des produits sains et de qualité. Les efforts déployés ces dernières années pour améliorer les méthodes culturales qui protègent mieux l'environnement n'en sont que quelques exemples. Les citoyens sont-ils prêts à remplir leur part à eux en payant le prix que valent les produits qu'ils consomment ? L'État veut-il continuer de soutenir adéquatement l'agriculture pour assurer la souveraineté alimentaire du Québec ?

Nous espérons que ce vaste et laborieux exercice de consultation aura pour résultat une prise de conscience pour toute la population face à l'importance de sauvegarder une agriculture prospère. Il est primordial que la voix des productrices et des producteurs soit écoutée et que les solutions qu'ils proposeront soient appliquées car après tout, ce sont eux les premiers concernés. Une agriculture en santé procure des emplois en aval et en amont et enrichira tous ceux qui gravitent autour. Il ne faudra jamais oublier que « Tant que la ville aura besoin de manger, il faudra la campagne pour la nourrir ».